

Les actions gouvernementales au Québec : impacts sur des personnes âgées marginalisées ou vivant des dynamiques d'exclusion sociale

Visitez la page web du projet



LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE (PASI)

Équipe de recherche

INTRODUCTION

Les personnes âgées en situation d'itinérance (PASI) sont des individus âgés de 50 ans et plus qui vivent pour la première fois ou qui continuent à vivre de manière situationnelle, cyclique ou chronique en situation d'itinérance. Les PASI vivent souvent un vieillissement accéléré, tant physique que cognitif, et ce, notamment à cause de leurs conditions de vie précaires. Il en résulte qu'elles vivent plus fréquemment des conditions gériatriques précoces.^{1,2} Pour cette raison, le seuil chronologique de 50 ans est fréquemment utilisé pour parler de personnes âgées au sein de cette population plutôt que celui de 65 ans généralement utilisé dans les études en gérontologie.

L'itinérance chez les personnes âgées est un phénomène en hausse au Canada. Cette augmentation est liée à divers facteurs, dont le **vieillissement de la population, l'augmentation de la pauvreté, les changements du marché du travail** et les problèmes associés au **logement** et aux **services sociaux**.³ Les PASI présentent des besoins particuliers, notamment fonctionnels, qui compliquent l'accès aux services (p.ex. : une mobilité réduite qui s'arrime mal avec l'attente en refuge d'urgence). Elles sont également plus nombreuses à vivre des blessures, de la violence, du stress et des troubles psychologiques (p.ex. : la dépression, l'anxiété, le PTSD, les troubles psychotiques)^{4,5}

POLITIQUES ET SERVICES CADRES

Au niveau **fédéral**, le **programme Vers un Chez-soi (VCS) finance les organismes** qui luttent **contre l'itinérance en fournissant un logement permanent aux personnes les plus vulnérables**.⁶

Au Québec, et plus précisément à Montréal, **le financement de ce programme est géré par le Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux du Centre-Sud-de-l'Île-de-Montréal (CCSMTL)** afin de **permettre une coordination locale**, notamment entre les services du réseau de la santé et des services sociaux (RSSS) et les organismes d'aide au logement.



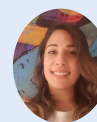
Valérie Bourgeois
Guérin, Ph. D

Chercheuse régulière, CREGÉS
Professeure agrégée,
Département de psychologie,
Université du Québec à
Montréal



Tamara
Sussman, Ph. D

Chercheuse régulière, CREGÉS
Professeure agrégée, École de
travail social, Université McGill



Diandra Serrano

Membre étudiante, CREGÉS
Assistante de recherche,
Université McGill



Marianne Bordeleau

Membre étudiante, CREGÉS
Assistante de recherche,
Université McGill



Émilie Cormier

Membre étudiante, CREGÉS
Artiste, thérapeute par les
arts; Étudiante au doctorat,
Psychologie, Université du
Québec à Montréal



LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE (PASI)

POLITIQUES ET SERVICES CADRES (SUITE)

Au niveau **provincial**, le **Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 (PAII)**, qui comprend **14 actions et mesures**, vise à développer une collaboration interministérielle pour lutter contre l'itinérance.⁷

Au niveau **municipal**, le **Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026** intègre les priorités des programmes VCS et PAII, et **adopte une approche coordonnée de la santé urbaine**, en mettant l'accent sur **la collaboration entre les divers acteurs**.⁸ Les **organisations communautaires y jouent un rôle essentiel**, celles-ci étant généralement chargées de desservir les personnes en situation d'itinérance en offrant des services tels que les **centres de jour, les refuges d'urgence ainsi que les logements supervisés**.

PARTICIPANTES ET PARTICIPANTS

Dans le cadre de la présente recherche :

Ces personnes ont participé à des entrevues individuelles et à des groupes de discussion :

- **8 intervenantes et intervenants** d'organismes à but non lucratif (**OBNL**)
- **3 intervenantes et intervenants** du **RSSS**
- **12 PASI** ont été recrutés à Montréal.

RÉSULTATS : ENJEUX LIÉS À LA COORDINATION ET DIFFICULTÉS D'ACCÈS

Les résultats mettent en lumière que **le sous-financement est un obstacle majeur à la coordination**. Celui-ci engendre un manque ou une **pénurie de ressources (personnes intervenantes, matériel, expertise)**, qui crée un **problème d'accès aux services**. Il en découle plusieurs conséquences : un **processus de sélection** des usagères et usagers perçu comme **discriminatoire** (de manière implicite ou explicite) ainsi que l'octroi de services non exhaustifs ou à court terme.



LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE (PASI)

RÉSULTATS : ENJEUX LIÉS À LA COORDINATION ET DIFFICULTÉS D'ACCÈS (SUITE)

« [...] il faut un certain niveau de besoin pour qu'on les priorise [...] On rentre dans quelque chose de très stigmatisant où on doit déterminer ce qui est de la santé mentale, [...] de la gériatrie, [...] de la toxicomanie [...] versus un choix de vie. Donc, au final, [...] le travail plate et ingrat des intervenants [...] est [de] prioriser qui ils vont aller aider dans les citoyennes et citoyens qui demandent de l'aide, et souvent ce qui se passe, c'est que les gens qui sont capables de survivre dans la rue, bien... on se dit qu'ils sont capables de survivre [...] » (Joëlle, intervenante du RSSS)

Le **sous-financement** nuit aussi à la coordination des services, les intervenantes et intervenants étant trop débordés pour assumer ce rôle qui vient s'ajouter à un horaire déjà surchargé.

« [...] étant donné qu'on est deux, la plupart du temps, qui coordonne? **Bien, c'est nous autres qui coordonnons.** [...] sauf que, **à 205 personnes, on commence à trouver ça difficile de faire la coordination.** » (Nicole, intervenante dans un OBNL)

En raison du manque de ressources et de structures adaptées, les responsabilités d'accès aux services, qui relèvent du RSSS, sont transférées aux organismes communautaires. Ceux-ci étant tout aussi débordés, **les responsabilités d'accès et de coordination sont souvent reléguées aux PASI elles-mêmes, qui n'ont pourtant pas les ressources nécessaires pour en assumer la charge.** Ces problèmes d'accès et de coordination conduisent à une accumulation de besoins non comblés, créant ainsi un « cycle de précarité ». **Ce cycle fragilise le système en entier (RSSS, OBNL et PASI) et peut avoir des conséquences majeures sur la santé et la qualité de vie des PASI.**



LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE (PASI)

PISTES DE SOLUTIONS

- Octroyer le **financement nécessaire au bon fonctionnement des services** déjà mis en place. *Les programmes comme VCS et PAII devraient tenir compte des priorités et des besoins exprimés par les PASI pour ajuster leurs objectifs et allouer le financement de manière plus ciblée.*
- Une collaboration étroite et significative entre les OBNL et le RSSS doit **s'appuyer sur des liens relationnels** pour **répondre de manière plus efficace** aux **besoins spécifiques des PASI**.
- Une **approche décentralisée est préconisée**, car elle permet une **flexibilité d'intervention** et le **développement d'expertises spécifiques aux communautés** et aux milieux dans lesquels ces organismes sont implantés.
- Reconnaître la compétence des organismes communautaires et de leurs personnes intervenantes** en ce qui a trait à la question de l'itinérance et de s'intéresser à leur expertise grandissante avec une clientèle vieillissante.
- Reconnaître l'existence de sous-groupes et la diversité au sein de la population PASI** afin de **mieux adapter les interventions et les solutions** qui lui sont destinées.



LES PERSONNES ÂGÉES EN SITUATION D'ITINÉRANCE (PASI)

LISTE DE RÉFÉRENCES :

1. Brown, R. T., Kiely, D. K., Bharel, M. et Mitchell, S. L. (2013). Factors associated with geriatric syndromes in older homeless adults. *Journal of Health Care for the Poor and Underserved*, 24, 1–14.
2. Grenier, A., Barken, R. et McGrath, C. (2016). Homelessness and aging: the contradictory ordering of 'house' and 'home'. *Journal of Aging Studies*, 39, 73–80.
3. Gaetz, S., DeJ, E., Richter, T., et Redman, M. (2016). *The state of homelessness in Canada 2016: A Canadian observatory on homelessness research paper*. Canadian Observatory on Homelessness Press.
4. Garibaldi, B., Conde-Martel, A. et O'Toole, T. P. (2005). Self-reported comorbidities, perceived needs, and sources for usual care for older and younger homeless adults. *Journal of General Internal Medicine*, 20(8), 726–730.
5. Canham, S.L., Custodio, K., Mauboules, C., Good, C. et Bosma, H. (2020). Health and psychosocial needs of older adults who are experiencing homelessness following hospital discharge. *Gerontologist*, 60(4), 1–10.
6. Logement, Infrastructures et Collectivités Canada. (2022, 21 avril). *Document d'information : Vers un chez-soi*. Gouvernement du Canada.
7. MSSS. (2021, octobre). *Plan d'action interministériel en itinérance 2021-2026 – S'allier devant l'itinérance* (publication no 21-846-01W).
8. CCSMTL. (2022). *Plan concerté montréalais en itinérance 2021-2026 : S'unir dans l'action*. Direction des services généraux et des partenariats urbains du CCSMTL.